

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal : Réunion du 25 septembre 2023

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto (Ontario)
à 9 h, HAE, le 25 septembre 2023

Membres du Conseil consultatif présents :

David Cameron	Président du Conseil consultatif
Donald Obonsawin	Vice-président du Conseil consultatif
Joseph Cavalancia	
Monica Gattinger	(Virtuellement, à partir de 10 h 10)
Dean Jacobs	
Diane Kelly	(Virtuellement)
Dougal McCreath	
Stella Swanson	
Linda Thompson	

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami	Présidente et chef de la direction (points 1 à 14)
Pieter Asbeek-Brusse	Conseiller juridique (points 1 à 14)
Chris Boyle	V.-p. et ingénieur en chef (Points 1 à 14)
Caitlin Burley	Directrice des programmes stratégiques et du transport (point 7) (virtuellement)
Lisa Frizzell	V.-p., communications (points 1 à 14) (virtuellement)
Joe Gaboury	Directeur de la concertation avec les Autochtones, sud de l'Ontario (point 5) (virtuellement)
Joe Heil	Directeur de la concertation avec les Autochtones, nord de l'Ontario (point 5) (virtuellement)
Joanne Jacyk	Directrice du site d'Ignace (point 5) (virtuellement)
Dakota Kochie	Directeur des relations gouvernementales et externes (point 6) (virtuellement)
Monica Kumar Dhoat	Gestionnaire, services au CA (points 1 à 14)
Melissa Mayhew	Scientifique environnementale principale (points 1 à 14)
Lise Morton	V.-p., sélection d'un site (points 1 à 14) (virtuellement)
Tareq Al-Zabet	Directeur de site, South Bruce (point 5) (virtuellement)
Doug Taylor	V.-p., avocat général et secrétaire du CA (points 1 à 14)
Bob Watts	V.-p., relations avec les Autochtones et programmes stratégiques (points 1 à 14)
Allan Webster	V.-p., affaires réglementaires (points 1 à 14)

Invité :

Tom Isaacs	Président Groupe d'examen de la sélection d'un site (point 10) (virtuellement)
------------	--

1. Ouverture de la séance / adoption de l'ordre du jour / mot de reconnaissance du territoire

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 9 h 6, HAE. L'ordre du jour est approuvé tel qu'il est présenté. Le président souligne aux membres du CC que le format de l'ordre du jour a été modifié pour regrouper des points dans un seul bloc afin de libérer du temps pour les conversations stratégiques. Le président prononce un mot de reconnaissance du territoire autochtone et de la deuxième Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

2. Moment consacré à la sûreté

Doug Taylor préside le moment consacré à la sûreté, qui porte cette fois sur le nombre de guêpes dans l'environnement et des soins qui doivent être prodigués en cas de piqûre.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président du CC présente les points à considérer dans le bloc de résolutions. Le CC examine et approuve les points proposés pour les résolutions en bloc.

Le point suivant est approuvé dans le cadre du bloc de résolutions :

- Les procès-verbaux de la réunion et de la réunion à huis clos du 19 juin 2023.

Les points d'information du bloc de résolutions sont les suivants :

- Les mesures décidées par le CC lors des réunions précédentes
- Les rapports et comptes rendus récurrents
- Le plan de travaux du CC

Un membre du CC demande un compte rendu de la réunion de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake (NOWL) et du Conseil des anciens et des jeunes. L'équipe de gestion souligne que l'une des raisons de la réunion tenue dans la NOWL était de permettre au Conseil des anciens et des jeunes de rendre hommage à un ancien de la NOWL qui est malheureusement décédé. Des informations supplémentaires sont fournies par l'équipe de gestion au point 11.

4. Le point 4 est traité à huis clos.

5. Mise à jour sur les partenariats et le consentement (partiellement à huis clos)

L'équipe de gestion fait le point sur les progrès réalisés en matière de partenariat et de consentement dans les collectivités et régions hôtes potentielles à l'approche de la date de prise de décision sur la sélection du site en 2024.

Lors d'un récent salon professionnel à Ignace, l'équipe de gestion a souligné qu'il s'était agi d'un bel événement qui a créé une belle effervescence dans la collectivité. Le transport dans le nord-ouest a été abordé par de nombreux membres de la collectivité. Ignace a consulté des experts-conseils au sujet de l'évaluation du consentement et consultera la collectivité (personnes de 16 ans et plus).

Un membre du CC s'enquiert sur le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario concernant la revendication de titre de la Nation ojibwée de Saugeen (NOS) et demande si le jugement est susceptible d'être porté en appel devant la Cour suprême. Dans l'affaire *Chippewas of Nawash Unceded First Nation, et al. c. Procureur général du Canada, et al.*, la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé la conclusion selon laquelle la NOS n'a pas de titre ancestral sur les terres submergées et que la Couronne n'avait pas d'obligation fiduciaire à l'égard de la NOS et qu'elle n'avait pas donc manqué à ses obligations en ne protégeant pas leurs terres contre l'empiètement des colons blancs. La Cour d'appel a toutefois renvoyé au juge de première instance l'autre argument de la NSO selon lequel elle détiendrait un titre ancestral sur une partie plus limitée de terres en question, conformément au critère applicable établi dans l'arrêt de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Tsilhqot'in Nation v British Columbia*.

L'équipe de gestion commente les réactions d'opposition manifestées à Ignace et discute de la façon dont la situation pourrait évoluer au cours des prochains mois.

Un membre du CC s'enquiert de l'impact qu'aurait sur la décision relative au choix du site l'opposition au projet d'autres Premières Nations et organisations provinciales régies par traité (OPT). L'équipe de gestion confirme que des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités et OPT.

Un membre du CC souligne que le Grand conseil du Traité 3 (GCT 3) publie ses assemblées sur YouTube et qu'il y est manifeste qu'une opposition au projet est exprimée lors de ces assemblées.

Certaines sections du rapport sur les partenariats et le consentement sont abordées à huis clos.

6. Le point 6 est traité à huis clos.
7. Le point 7 est traité à huis clos.
8. Préparation aux processus de décision réglementaire

Une mise à jour est fournie au CC concernant les travaux entrepris par la SGDN pour se préparer en vue du processus d'évaluation d'impact fédéral et du processus d'octroi de permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

L'équipe de gestion commente la complexité des évaluations de la santé prévues dans l'EI en indiquant qu'il sera important d'évaluer les effets que l'installation aura au moment où ils se feront sentir dans l'avenir, soit dans un horizon de 50 à 80 ans. Les changements climatiques seront pris en compte dans les considérations, conformément aux plans prévus par le gouvernement pour faire face aux changements climatiques.

9. Le point 9 est traité à huis clos.
10. Mise à jour fournie par le Groupe d'examen de la sélection d'un site

Le président du Groupe d'examen de la sélection d'un site (GESS) exprime sa tristesse à la suite du décès de l'ancien membre du CC, Derek Lister.

Le président du GESS relate sa récente visite des collectivités d'Ignace, Wabigoon, Dryden et South Bruce.

Le voyage s'est amorcé à Ignace, ce qui fut intéressant, et les experts internationaux ont rencontré des membres de la collectivité. Des présentations ont été données dans toutes les collectivités. Le groupe s'est rendu dans la NOWL et y a rencontré le chef et le conseil. Le président souligne qu'il est important de prendre contact avec les membres de la NOWL, qu'ils vivent ou non au sein de la réserve. Les conversations avec l'administration de Dryden ont été bonnes. Les experts internationaux ont rencontré des membres de la collectivité de Dryden et certains opposants au projet étaient présents. La visite de South Bruce a été très bien organisée.

Le président présente aussi un compte rendu de sa visite qu'il a faite de l'installation finlandaise de Posiva en compagnie de membres de la NOS. Il indique notamment que le voyage avait été très utile.

Un membre du CC demande quelles seront les prochains jalons à atteindre pour le GESS au cours de l'année à venir. Le groupe assurera un rôle de supervision et d'orientation au cours du processus et les jalons reflèteront la progression des travaux à la SGDN. La prochaine réunion du groupe se fera avec la SGDN et aura lieu au début du mois de novembre 2023.

11. Rapport du Conseil des détenteurs du savoir

L'équipe de gestion fait état de la récente réunion du Conseil des détenteurs du savoir tenue à Dryden et dans la NOWL (Dean Jacobs n'a pas pu assister à la réunion) et de la réunion suivante du Conseil des détenteurs du savoir. Elle donne également un compte rendu de la récente réunion du Groupe de travail sur le savoir autochtone et la science occidentale. Un certain nombre de membres du Conseil des détenteurs du savoir ont participé à la réunion du groupe de travail. Le Conseil des détenteurs du savoir a repris son ancien nom de Conseil des anciens et des jeunes.

Un membre du CC s'enquiert des interactions qui ont lieu entre le Conseil des anciens et des jeunes et la NOWL. L'équipe de gestion fait part du sentiment de solidarité qui anime le Conseil des anciens et des jeunes et la NOWL et indique que de bonnes relations sont en train de se développer entre eux.

L'histoire de l'eau est discutée, en particulier au regard de l'implication que doit avoir le Conseil des anciens et des jeunes dans l'élaboration de cette histoire.

12. Matrice annuelle de suivi

La Matrice de suivi des suites données en 2023 aux conseils du CC et présentée au CC, qui en discute. Le CC indique qu'il est satisfait de ce qui est présenté dans les matrices, mais souligne que l'équipe de gestion doit continuer de développer l'histoire de l'eau.

Le CC discute de la possibilité qu'il rédige, à la fin du processus de sélection d'un site, un avis succinct sur le déroulement du processus et sur la conclusion de la décision sur le choix du site. Le CC convient de préparer un projet de texte dans le courant de 2024.

13. Le point 13 est traité à huis clos.

14. Prochaines réunions du Conseil consultatif

On présente au CC le calendrier des réunions de 2023 ainsi qu'un calendrier pour 2024.

15. Séance à huis clos – discussion du CC

Le CC se réunit à huis clos.

Le président prononce la levée de la séance à 14 h 47.

(*) indique les mesures décidées.

Le 4^e jour de décembre 2023

David Cameron

Président du Conseil consultatif